

GUIDE INFO-TRI TRIMAN & REP

Cybernecard prend ses obligations environnementales au sérieux et respecte toutes les exigences légales de la loi AGEC. En tant que premier metteur sur le marché français pour nos produits, nous payons une éco-contribution dans le cadre de la Responsabilité Élargie du Producteur (REP).

Nous avons également mis en place des actions précises répondant au standard Info-tri Triman afin de rendre nos efforts transparents et efficaces. Ce document présente notre démarche par marque, montrant ainsi notre engagement pour un avenir durable.

Depuis le 1er août 2023, la France a introduit de nouvelles règles dans le cadre du système de signalisation Info-tri Triman. Veuillez lire attentivement les informations suivantes.

LES DIFFÉRENTES SIGNALÉTIQUES

NOUVELLE VERSION
INFO-TRI EMBALLAGE



Séparez les éléments avant de trier

NOUVELLE VERSION
INFO-TRI TEXTILE



quefairedemesdechets.fr

OBLIGATION DU METTEUR SUR LE MARCHÉ

→ En tant que metteur sur le marché, Cybernecard assume pleinement les éco-contributions imposées par CITEO, DEEE, Corepile et Ecomaison pour la prévention et la gestion des déchets issus de nos produits.

IDU :

CITEO EMBALLAGE FR219420_03UKOZ
ECOSYSTEM FR026162_05ALNH
COREPILE FR026162_06FOW
ECOMAIISON FR219420_12VVPFX

SERVICE FOURNI PAR CYBERNECARD POUR SES CLIENTS

→ Cybernecard prend entièrement en charge la déclaration et le règlement de l'éco-contribution textile Refashion au nom de son client, garantissant ainsi une expérience d'achat tranquille et sans souci pour ce dernier.

IDU :

REFASHION FR219420_11GSLA

LES MARQUES À JOUR AVEC L'INFO-TRI

MARQUES	CONCERNANT L'INFO-TRI
	<p>→ Info-tri Triman sur produit. L'ancienne étiquette d'info-tri est remplacée par la nouvelle au fur et à mesure des arrivages.</p>
	<p>→ Les marques gèrent directement la conformité aux réglementations françaises concernant l'Info-tri Triman et l'éco-contribution.</p>
	<p>→ L'info-tri Triman est sur chaque boîte individuelle.</p>

LES MARQUES NON À JOUR AVEC L'INFO-TRI

MARQUES	CONCERNANT L'INFO-TRI
	<p>→ Les produits personnalisés par Cybernecard sont conformes aux obligations par l'apposition systématique d'une étiquette imprimée avec le logo Triman sur chaque article.</p> <p>→ L'Info-tri Triman des produits non marqués par Cybernecard est à gérer par le client ou par Cybernecard pour un surcoût de 0,20 € HT l'unité.</p>

Cybernecard, c'est aussi un bilan carbone en 2023, une médaille de platine d'EcoVadis pour la RSE, adhérent de la 2FPCO, affirmant sa responsabilité environnementale et éthique.



Pour plus d'informations, visitez notre site :

<https://cybernecard.fr/cms/la-societe>